



Tableau de correspondance

Nom du médicament/ Dénomination commune internationale (DCI)

En conformité avec l'article L.5121-1-3 du Code de la Santé Publique, ci-après la liste des substances actives des médicaments dont le Laboratoire TRADIPHAR est titulaire et exploitant de l'autorisation de mise sur le marché :

Nom du médicament	Dénomination commune internationale (DCI)
ASCOFER 33 mg, gélule	Fer (sous forme de : ascorbate ferreux)
CALPRIMUM 500 mg, comprimé enrobé à croquer	Calcium élément (sous forme de : carbonate de calcium)
CURETHYL 26 POUR CENT, solution injectable I.V.	Ethanol à 95 pour cent
DENTOBAUME, solution gingivale	Lévomenthol Amyléine (chlorhydrate d')
DEFILTRAN 10 POUR CENT, crème	Acétazolamide
DINACODE ADULTES, sirop	Codéine Benzoate de sodium Serpolet (teinture de)
FLUODONTYL 1350mg, pâte dentifrice	Fluorure de sodium
FLUOGEL 2000 mg, gel dentaire	Monofluorophosphate de sodium Fluorure de sodium
MYCODECYL, poudre pour application locale	Acide undécylénique Undécylénate de Calcium Undécylénate de zinc
POMMADE M.O. COCHON 50 %, pommade	Acide salicylique
RAMET DALIBOUR, solution pour application locale	Sulfate de cuivre anhydre Sulfate de zinc

Date de mise à jour : Septembre 2017